*Œuvres complètes de Rutebeuf*, J. Bastin & E. Faral, 1959-1960 : Paris, Picard, vol. 2, pp. 179-203.

**Ci commence le Miracle de Theophile.**

Ahi ! ahi ! Diex, rois de gloire[[1]](#footnote-2),

Tant vous ai eü en memoire

Tout ai doné et despendu[[2]](#footnote-3)

Et tout ai aus povres tendu :

Ne m’est remez vaillant un sac[[3]](#footnote-4).

Bien m’a dit li evesque « Eschac ! »

Et m’a rendu maté en l’angle :

Sanz avoir m’a lessié tout sangle[[4]](#footnote-5).

Or m’estuet il morir de fain

Se je n’envoi ma robe au[[5]](#footnote-6) pain.

Et ma mesnie, que fera ?

Ne sai se Diex les[[6]](#footnote-7) pestera...

Diex ? Oïl[[7]](#footnote-8) ! qu’en a il a fere ?

En autre lieu l’escovient trere[[8]](#footnote-9) ;

Ou il me fet l’oreille sorde

Qu’il n’a cure de ma falorde.

 Et je li referai la moe[[9]](#footnote-10) :

Honiz soit qui de lui se loe !

N’est riens c’on por avoir ne face :

Ne pris riens Dieu ne sa manace.

Irai me je noier ou pendre ?

Je ne m’en puis pas a Dieu prendre,

C’on ne puet a lui avenir[[10]](#footnote-11).

Ha ! qui or le porroit tenir

Et bien batre, a la retornee[[11]](#footnote-12)

Molt avroit fet bone jornee !

Més il s’est en si haut leu mis

Por eschiver ses anemis

C’on n’i puet trere ne lancier[[12]](#footnote-13).

Se or pooie a lui tancier

Et combatrë et escremir,

La char li feroie fremir.

Or est lasus en son solaz[[13]](#footnote-14) ;

Laz ! chetis, et je sui es laz[[14]](#footnote-15)

De povreté et de soufrete.

Or est bien ma vïele frete[[15]](#footnote-16),

Or dira l’en que je rasote ;

De ce sera més la riote[[16]](#footnote-17),

Je n’oserai nului venir,

Entre gent ne devrai seoir,

Que l’en m’i mousterroit au doi.

Or ne sai je que fere doi,

Or m’a bien Diex servi de guile.

 Ici vient Theophiles a Salatin,
 qui parloit au deable quant il voloit.

 Qu’est-ce ? qu’avez vous, Theophile ?

Por le grant Dé, quel mautalent

Vous a fet estre si dolent ?

Vous soliiez si joiant estre !

 Theophile parole.

C’on[[17]](#footnote-18) m’apeloit seignor et mestre

De cest pais, ce sez tu bien,

Or ne me lesse on nule rien ;

S’en sui plus dolenz, Salatin,

Quar[[18]](#footnote-19) en françois ne en latin

Ne finai onques de proier

Celui c’or me veut asproier

Et qui me fet lessier[[19]](#footnote-20) si monde

Qu’il ne m’est remez riens el monde.

Or n’est nule chose si fiere

Ne de si diverse maniere

Que volentiers ne la feïsse,

Par tel qu’a[[20]](#footnote-21) m’onor revenisse :

Li perdres m’est honte et domages.

 Ici parole Salatins :

Biaus sire, vous dites que sages ; *fol. 299 r°*

Quar qui a apris[[21]](#footnote-22) la richece[[22]](#footnote-23),

Molt i a dolor et destrece

Quant l’en chiet en autrui dangier

Por son boivre et por son mengier :

Trop i covient gros mos oïr.

 Theophiles

C’est ce qui me fet esbahir.

Salatin, biaus tres douz amis,

Quant en autrui dangier sui mis

Par pou que li cuers ne m’en crieve.

 Salatins

Je sai or bien que molt vous grieve

Et molt en estes entrepris :

Comme hom qui est de si grant pris

Molt en estes mas et penssis.

 Theophiles

Salatin, frere, or est ensis[[23]](#footnote-24),

Se tu riens pooies savoir

Par qoi je peüsse ravoir

M’onor, ma baillie et ma grace,

Il n’est chose que je n’en face.

 Salatins

Voudriiez vous Dieu renoier[[24]](#footnote-25) [[25]](#footnote-26)

Celui que tant solez[[26]](#footnote-27) proier,

Toz ses sains et toutes ses saintes,

Et si devenissiez, mains jointes[[27]](#footnote-28),

Hom a celui qui ce feroit

Qui[[28]](#footnote-29) vostre honor vous renderoit,

Et plus honorez seriiez,

S’a lui servir demoriiez,

C’onques jor ne peüstes estre.

Creez moi, lessiez vostre mestre.

Qu’en avez vous entalenté ?

 Theophiles

J’en ai trop bone volenté :

Tout ton plesir ferai briefment.

 Salatins

Alez vous en seürement :

Maugrez qu’il en puissent avoir,

Vous ferai vostre honor ravoir.

Revenez demain au matin.

 Theophiles

Volentiers, frere Salatin.

Cil Diex que tu croiz et aeures

Te gart, s’en ce propos demeures !

 Or se depart Theophiles de Salatin

 et si pense que trop a grant chose en Dieu

 renoier et dist :

Ha ! laz, que porrai devenir ?

Bien me doit li cors[[29]](#footnote-30) dessenir

Quant il m’estuet a ce venir.

 Que ferai, las ?

Se je reni saint Nicholas

Et saint Jehan et saint Thomas

 Et Nostre Dame,

Que fera ma chetive d’ame[[30]](#footnote-31) ?

Ele sera arse en la flame

 D’enfer le noir.

La la covendra remanoir :

Ci avra trop hideus manoir,

 Ce n’est pas fable.

En cele flambe pardurable

N’i a nule gent amiable,

Ainçois sont[[31]](#footnote-32) mal, qu’il sont deable :

 C’est lor nature ;

Et lor mesons rest[[32]](#footnote-33) si obscure

C’on n’i verra ja soleil luire,

Ainz est uns puis toz plains d’ordure.

 La irai gié !

Bien me seront li dé changié[[33]](#footnote-34)

Quant, por ce que j’avrai mengié,

M’aura Diex issi estrangié

 De sa meson ;

Et ci avra bone reson[[34]](#footnote-35).

Si esbahiz ne fu més hom

 Com je sui, voir...

Or dit qu’il me fera ravoir[[35]](#footnote-36)

Et ma richece et mon avoir.

Ja nus n’en porra riens savoir :

 Je le ferai !

Diex m’a grevé : jel greverai,

Ja més jor ne le servirai !

 Je li ennui[[36]](#footnote-37) :

Riches serai se povres sui !

Se il me het, je harrai lui :

 Preingne ses erres[[37]](#footnote-38)

Ou il face movoir ses guerres !

Tout a en main et ciel et terres :

 Je li claim cuite,

Se Salatins tout ce m’acuite
 Qu’il m’a promis.

 Ici parole Salatins au deable et dist :

Uns crestiens s’est sor moi mis[[38]](#footnote-39),

Et je m’en sui molt entremis ;

Quar tu n’es pas mes anemis...

 Os tu, Sathanz ?

Demain vendra, se tu l’atans.

Je li ai promis quatre tans[[39]](#footnote-40) :

 Aten le don,

Qu’il a esté molt grant preudon : *fol. 299 v°*

Por ce si a plus riche don ;

Met li ta richece a bandon...

 Ne m’os tu pas[[40]](#footnote-41) ?

Je te ferai plus que le pas[[41]](#footnote-42)

 Venir, je cuit ;

Et si vendras encore anuit[[42]](#footnote-43),

Quar ta demoree me nuit

 Si ai beé.

 Ci conjure Salatins le deable.

Bagahi laca bachahé[[43]](#footnote-44)

Lamac cahi achabahé

 Karrelyos

Lamac lamec bachalyos

Cabahagi sabalyos

 Baryolas

Lagozatha cabyolas

Samahac et famyolas

 Harrahya.

 Or vient li Deables
 qui est conjuré et dist :

Tu as bien dit ce qu’il i a[[44]](#footnote-45) :

Cil qui t’aprist riens n’oublia.

 Molt me travailles.

 Salatins

Qu’il n’est pas droiz que tu me failles[[45]](#footnote-46)

Ne que tu encontre moi ailles

 Quant je t’apel.

Je te faz bien suer ta pel[[46]](#footnote-47).

Veus tu oïr un geu novel ?

 Un clerc avons

De tel gaaing com nous savons[[47]](#footnote-48) :

Soventes foiz nous en grevons[[48]](#footnote-49)

 Por nostre afere.

Que loez vous du clerc a fere

Qui se voudra ja vers ça trere ?

 Li Deables

 Comment a non ?

 Salatins

Theophiles par son droit non.

Molt a esté de grant renon

 En ceste terre.

 Li Deables

J’ai toz jors eü a lui guerre

C’onques jor ne le poi conquerre.

Puis qu’il se veut a nous offerre,

 Viengne en cel val[[49]](#footnote-50),

Sanz compaignie et sanz cheval.

N’i avra gueres de travail :

 C’est prés de ci[[50]](#footnote-51).

Molt avra bien de lui merci

Sathan et li autre nerci ;

 Més n’apiaut mie

Jhesu, le fil sainte Marie :

Ne li ferïons point d’aïe.

 De ci m’en vois...

Or soiez vers moi plus cortois :

Ne me traveillier més des mois[[51]](#footnote-52),

 Va, Salatin,

Ne en ebrieu ne en latin !

 Or revient Theophiles a Salatin

Or sui je venuz trop matin[[52]](#footnote-53) ?

 As tu riens fet ?

 Salatins

Je t’ai basti si bien ton plet[[53]](#footnote-54),

Quanques tes sires t’a mesfet

 T’amendera[[54]](#footnote-55),

Et plus forment t’onorera

Et plus grant seignor te fera

 C’onques ne fus.

Tu n’es or pas si du refus[[55]](#footnote-56)

Com tu seras encor du plus.

 Ne t’esmaier :

Va la aval[[56]](#footnote-57) sanz delaier.

Ne t’i covient pas Dieu proier

 Ne reclamer

Se tu veux ta besoingne amer.

Tu l’as[[57]](#footnote-58) trop trové a amer,

 Qu’il t’a failli.

Mauvesement as or sailli[[58]](#footnote-59) ;

Bien t’eüst ore mal bailli

 Se ne t’aidaisse.

Va t’en, que il t’atendent ; passe[[59]](#footnote-60)

 Grant aleüre.

De Dieu reclamer n’aies cure.

 Theophiles

Je m’en vois. Diex ne m’i puet nuire[[60]](#footnote-61)

 Ne riens aidier,

Ne je ne puis a lui plaidier.

 Ici va Theophiles au deable ;

 si a trop grant paor et li Deables li dist :

Venez avant, passez grant pas[[61]](#footnote-62).

Gardez que ne resamblez pas

Vilain qui va a offerande[[62]](#footnote-63).

Que vous veut ne que vous demande

Vostre sires[[63]](#footnote-64) ? Il est molt fiers !

 Theophiles

Voire, sire, il fu chanceliers[[64]](#footnote-65)

Si me cuide chacier pain querre.

Or vous vieng proier et requerre *fol. 300 r°*

Que vous m’aidiez a cest besoing.

 Li Deables

Requiers m’en tu ?

 Theophiles

 Oïl.

 Li Deables

 Or joing

Tes mains[[65]](#footnote-66), et si devien mes hon :

Je t’aiderai outre reson.

 Theophiles

Vez ci que je vous faz hommage,

Més que[[66]](#footnote-67) je raie mon domage,

Biaus sire, dés or en avant.

 Li Deables

Et je te refaz[[67]](#footnote-68) un couvant

Que te ferai si grant seignor

C’on ne te vit onques greignor.

Et puis que ainsinques avient,

Saches de voir qu’il te covient

De toi aie lettres pendanz

Bien dites et bien entendanz ;

Quar maintes genz m’en ont sorpris

Por ce que lor lettres n’en pris.

Por ce les vueil avoir bien dites.

 Theophiles

Vez les ci : je les ai escrites.

 Or baille Theophiles les lettres au deable,
 et li Deables li commande a ouvrer ainsi :

Theophile, biaus douz amis,

Puis que tu t’es en mes mains mis,

Je te dirai que tu feras.

Ja més povre homme n’ameras[[68]](#footnote-69).

Se povres hom sorpris te proie,

Torne l’oreille, va ta voie.

S’aucuns envers toi s’umelie,

Respon orgueil et felonie.

Se povres demande a ta porte,

Si garde qu’aumosne n’en porte.

Douçor, humilitez, pitiez

Et charitez et amistiez,

Jeüne fere, penitance,

Me metent grant duel en la pance.

Aumosne fere et Dieu proier

Ce me repuet trop anoier.

Dieu amer et chastement vivre,

Lors me samble serpent et guivre

Me menjue le cuer el ventre.

Quant l’en en la meson Dieu[[69]](#footnote-70) entre

Por regarder aucun malade,

Lors ai le cuer si mort et fade

Qu’il m’est avis que point n’en[[70]](#footnote-71) sente,

Cil qui fet bien si me tormente[[71]](#footnote-72).

Va t’en, tu seras seneschaus[[72]](#footnote-73) :

Lai les biens et si fai les maus[[73]](#footnote-74).

Ne jugier ja bien en ta vie[[74]](#footnote-75),

Que tu feroies grant folie

Et si feroies contre moi.

 Theophiles

Je ferai ce que fere doi.

Bien est droiz vostre plesir face

Puis que j’en doi ravoir ma grace.

 Or envoie l’Evesque querre Theophile.

Or tost ! lieve sus, Pinceguerre,

Si me va Theophile querre,

Se[[75]](#footnote-76) li renderai sa baillie.

J’avoie fet molt grant folie

Quant je tolue li avoie,

Que c’est li mieudres que je voie :

Ice puis je bien por voir dire.

 Or respont Pinceguerre :

Vous dites voir, biaus trés douz sire.

 Or parole Pinceguerre a Theophile,
 et Theophiles respont :

Qui est ceenz ?

 — Et vous qui estes ?

— Je sui uns clers.

 — Et je sui prestres.

— Theophiles, biaus sire chiers,

Or ne soiez vers moi si fiers[[76]](#footnote-77).

Mes sires un pou vous demande,

Si ravrez ja vostre provande[[77]](#footnote-78),

Vostre baillie toute entiere.

Soiez liez, fetes bele chiere,

Si ferez et sens et savoir.

 Theophiles

Deable i puissent part avoir[[78]](#footnote-79) !

J’eusse eüe l’eveschié,

Et je l’i[[79]](#footnote-80) mis, si fis pechié.

Quant il i fu, s’oi a lui guerre

Si me cuida chacier pain guerre.

Tripot[[80]](#footnote-81) lirot por sa haïne

Et por sa tençon qui ne fine ! ...

G’i irai, s’orrai qu’il dira.

 Pinceguerre

Quant il vous verra, si rira

Et dira por vous essaier

Le fist. Or vous reveut[[81]](#footnote-82) paier

Et serez ami com devant.

 Theophiles

Or disoient assez souvant

Li chanoine de moi granz fables[[82]](#footnote-83) :

Je les rent a toz les deables !

 Or se lieve l’Evesque contre Theophile
 et li rent sa dignité et dist : *fol. 300 v°*

Sire, bien puissiez vous venir !

 Theophiles

Si sui je ! Bien me soi tenir[[83]](#footnote-84),

Je ne sui pas cheüs par voie !

 Li Evesques

Biaus sire, de ce que j’avoie

Vers vous mespris jel vous ament

Et si vous rent molt bonement

Vostre baillie. Or la prenez,

Quar preudom estes et senez,

Et quanques j’ai si sera vostre.

 Theophiles

Ci a molt bone patrenostre,

Mieudre assez c’onques més ne dis !

Dés or més vendront dis et dis[[84]](#footnote-85) [[85]](#footnote-86)

Li vilain por moi aorer,

Et je les ferai laborer.

Il ne vaut rien qui[[86]](#footnote-87) l’en ne doute.

Cuident il je n’i voie goute ?

Je lor serai fel et irous.

 Li Evesques

Theophile, ou entendez vous ?

Biaus amis, penssez de bien fere.

Vez vous ceenz vostre repere ;

Vez ci vostre ostel et le mien.

Noz richeces et nostre bien

Si seront dés or més ensamble.

Bon ami serons, ce me samble ;

Tout sera vostre et tout ert mien.

 Theophiles

Par foi, sire, je le vueil bien.

 Ici va Theophiles a ses compaignons tencier,
 premierement a un qui avoit non Pierres :

Pierres, veus tu oïr novele ?

Or est tornee ta rouele[[87]](#footnote-88),

Or t’est il cheü ambes as[[88]](#footnote-89).

Or te tien a ce que tu as,

Qu’a ma baillie[[89]](#footnote-90) as tu failli.

L’evesque m’en a fet bailli,

Si ne t’en sai ne gré ne graces.

 Pierres respont :

Theophile, sont ce manaces ?

Dés ier priai je mon seignor

Que il vous rendist vostre honor,

Et bien estoit droiz et resons.

 Theophiles

Ci avoit dures faoisons

Quant vous m’aviiez forjugié[[90]](#footnote-91).

Maugré vostres, or le rai gié[[91]](#footnote-92) :

Oublié aviiez le duel[[92]](#footnote-93) !

 Pierres

Certes, biaus chiers sire, a mon vuel

Fussiez vous evesques eüs[[93]](#footnote-94)

Quant nostre evesques fu feüs ;

Més vous ne le vousistes estre

Tant doutiiez le roi celestre.

 Or tence Theophiles a un autre :

Thomas, Thomas, or te chiet mal[[94]](#footnote-95)

Quant l’en me ra fet seneschal[[95]](#footnote-96).

Or leras tu le regiber[[96]](#footnote-97)

Et le combatre et le riber.

N’avras pior voisin de moi.

 Thomas

Theophile, foi que vous doi,

Il samble que vous soiez yvres.

 Theophiles

Or en[[97]](#footnote-98) serai demain delivres,

Maugrez en ait vostre visages[[98]](#footnote-99).

 Thomas

Par Dieu ! Vous n’estes pas bien sages :

Je vous aim tant et tant vous pris !

 Theophiles

Thomas, Thomas, ne sui pas pris[[99]](#footnote-100) :

Encor porrai nuire et aidier[[100]](#footnote-101) !

 Thomas

Il samble vous volez plaidier.

Theophile, lessiez me en pais !

 Theophiles

Thomas, Thomas, je que vous fais ?

Encor vous plaindrez bien a tens

Si com je cuit et com je pens.

 Ici se repent Theophiles
 et vient a une chapele de Nostre Dame et dist :

Hé laz, chetis, dolenz, que porrai devenir[[101]](#footnote-102) ?

Terre, comment me pués porter ne soustenir

Quant j’ai Dieu renoié et celui voil tenir

A seignor et a mestre qui toz maux fet venir ?

Or ai Dieu renoié, ne puet estre teü :

Si ai lessié le basme, pris me sui au seü[[102]](#footnote-103).

De moi a pris la chartre et le brief receü

Maufez, se li rendrai de m’ame le treü[[103]](#footnote-104). *fol. 301 r°*

Hé Diex, que feras tu de cest chetif dolent

De qui l’ame en ira en enfer le boillant

Et li maufez l’iront a leur piez defoulant[[104]](#footnote-105) ?

Ahi ! terre, quar oevre, si me va engloutant !

Sire Diex, que fera cist dolenz esbahis

Qui de Dieu et du monde est hüez et haïs

Et des maufez d’enfer engingniez et trahis ?

Dont sui je de trestoz chaciez et envahïs ?

Hé ! las, com j’ai esté plains de grant nonsavoir

Quant j’ai Dieu renoié por un petit d’avoir !

Les richeces du monde que je voloie avoir

M’ont geté en tel leu dont ne me puis ravoir.

Sathan, plus de set anz[[105]](#footnote-106) ai tenu ton sentier ;

Maus chans m’ont fet chanter li vin de mon chantier[[106]](#footnote-107).

Molt felonesse rente m’en rendront mi rentier[[107]](#footnote-108) ;

Ma char charpenteront li felon charpentier[[108]](#footnote-109).

Ame doit l’en amer : m’ame n’ert pas amee,

N’os demander la Dame qu’ele ne soit dampnee.

Trop a male semence en semoisons semee

De qui l’ame sera en enfer sorsemee[[109]](#footnote-110).

Ha ! las, com fol bailli et com fole baillie[[110]](#footnote-111) !

Or sui je mal baillis et m’ame mal baillie.

S’or m’osoie baillier a la douce baillie,

G’i seroie bailliez et m’ame ja baillie.

Ors sui, et ordoiez doit aler en ordure.

Ordement ai ouvré, ce set Cil qui or dure

Et qui toz jours durra, s’en avrai la mort dure.

Maufez, com m’avez mors de mauvese morsure !

Or n’ai je remanance ne en ciel ne en terre.

Ha ! las, ou est li lieus qui me puisse soufferre ?

Enfers ne me plest pas ou je me voil offerre ;

Paradis n’est pas miens, que j’ai au Seignor guerre.

Je n’os Dieu reclamer ne ses sainz ne ses saintes,

Las, que j’ai fet hommage au deable mains jointes.

Li Maufez en a lettres de mon anel empraintes.

Richece, mar te vi ! J’en avrai dolors maintes.

Je n’os Dieu ne ses saintes ne ses sainz reclamer,

Ne la tres douce Dame que chascuns doit amer.

Més por ce qu’en li n’a felonie n’amer,

Se je li cri merci nus ne m’en doit blasmer.

 C’est la proiere que Theophiles dist devant Nostre Dame

Sainte roïne bele,

Glorieuse pucele,

Dame de grace plaine

Par qui toz biens revele,

Qu’au besoing vous apele

Delivrez est de paine ;

Qu’a vous son cuer amaine

Ou pardurable raine

Avra joie novele.

Arousable fontaine

Et delitable et saine,

A ton Filz me rapele !

En vostre douz servise

Fu ja m’entente mise,

Més trop tost fui temptez.

Par celui qui atise

Le mal et le bien brise *fol. 301 v°*

Sui trop fort enchantez.

Car me desenchantez,

Que vostre volentez

Est plaine de franchise,

Ou de grant orfentez

Sera mes cors rentez

Devant la fort justice.

Dame sainte Marie,

Mon corage varie[[111]](#footnote-112)

Ainsi que il te serve,

Ou ja més n’ert tarie

Ma dolors ne garie,

Ains sera m’ame serve.

Ci aura dure verve[[112]](#footnote-113)

S’ainz que la mors m’enerve

En vous ne se marie

M’ame qui vous enterve.

Souffrez li cors deserve

L’ame ne soit perie.

Dame de charité

Qui par humilité

Portas nostre salu[[113]](#footnote-114),

Qui toz nous a geté

De duel et de vilté

Et d’enferne palu,

Dame, je te salu !

Ton salu m’a valu,

Jel sai de verité.

Gar qu’avoec Tentalu

En enfer le jalu[[114]](#footnote-115)

Ne praingne m’erité !

En enfer ert offerte,

Dont la porte est ouverte,

M’ame par mon outrage.

Ci aura dure perte

Et grant folie aperte

Se la praing herbregage.

Dame, or te faz hommage :

Torne ton douz visage ;

Por ma dure deserte[[115]](#footnote-116),

El non ton Filz le sage,

Ne souffrir que mi gage

Voisent a tel poverte !

Si comme en la verriere[[116]](#footnote-117)

Entre et reva arriere

Li solaus que n’entame,

Ainsinc fus virge entiere

Quant Diex, qui es ciex iere,

Fist de toi mere et dame.

Ha ! resplendissant jame,

Tendre et piteuse fame,

Car entent ma proiere

Que mon vil cors et m’ame

De pardurable flame

Rapelaisses[[117]](#footnote-118) arriere.

Roïne debonaire,

Les iex du cuer m’esclaire

Et l’obscurté m’esface,

Si qu’a toi puisse plaire

Et ta volenté faire :

Car m’en done la grace.

Trop ai eü espace

D’entre en obscure trace[[118]](#footnote-119) ;

Encor m’i cuident traire

Li serf de pute estrace[[119]](#footnote-120) ;

Dame, ja toi ne place

Qu’il facent tel contraire !

En vilté, en ordure,

En vie trop obscure

Ai esté lonc termine :

Roïne nete et pure,

Quar me pren en ta cure

Et si me medecine.

Par ta vertu devine

Qu’adés est enterine

Fai dedenz mon cuer luire

La clarté pure et fine

Et les iex m’enlumine,

Que ne m’en voi conduire[[120]](#footnote-121).

Li proieres qui proie

M’a ja mis en sa proie :

Pris serai et preez,

Trop asprement m’asproie.

Dame, ton chier Filz proie

Que soie despreez.

Dame, car leur veez,

Qui mes mesfez veez,

Que n’avoie a leur voie.

Vous qui lasus seez,

M’ame leur deveez

Que nus d’aus ne la voie.

 Ici parole Nostre Dame a Theophile et dist :

Qui es tu, va, qui vas par ci[[121]](#footnote-122) ?

 [Theophiles]

Ha ! Dame, aiez de moi merci !

 C’est li chetis

Theophile, li entrepris,

Que maufé ont loié et pris.
 Or vieng proier

A vous, Dame, et merci crier, *fol. 302 r°*

Que ne gart l’eure[[122]](#footnote-123) qu’asproier

 Me viengne cil

Qui m’a mis a si grant escil.

Tu me tenis ja por ton fil,

 Roïne bele.

 Nostre Dame parole :

Je n’ai cure de ta favele.

Va t’en, is fors de ma chapele !

 Theophiles parole :

 Dame, je n’ose[[123]](#footnote-124).

Flors d’aiglentier et lis et rose,

En qui li Filz Dieu se repose,

 Que ferai gié ?

Malement me sent engagié

Envers le Maufé enragié.

 Ne sai que fere :

Ja més ne finerai de brere.

Virge, pucele debonere,

 Dame honoree,

Bien sera m’ame devoree,

Qu’en enfer fera demoree[[124]](#footnote-125)
 Avoec Cahu.

 Nostre Dame

Theophile, je t’ai seü[[125]](#footnote-126)

Ça en arriere a moi eü.

 Saches de voir,

Ta chartre te ferai ravoir

Que tu baillas par nonsavoir.

 Je la vois querre.

 Ici va Nostre Dame por la chartre Theophile

Sathan ! Sathan ! es tu en serre ?

S’es or venuz en ceste terre

Por commencier a mon clerc guerre,

 Mar le penssas.

Rent la chartre que du clerc as,

Quar tu as fet trop vilain cas.

 Sathan parole :

 Je la vous rande ?

J’aim miex assez que l’en me pende !

Ja li rendi je sa provande[[126]](#footnote-127)

Et il me fist de lui offrande

 Sanz demorance

De cors et d’ame et de sustance.

 Nostre Dame

Et je te foulerai la pance !

 Ici aporte Nostre Dame la chartre a Theophile

Amis, ta chartre te raport.

Arivez[[127]](#footnote-128) fusses a mal port

Ou il n’a solaz ne deport.

 A moi entent :

Va a l’evesque et plus n’atent ;

De la chartre li fai present

 Et qu’il la lise

Devant le pueple en sainte yglise,

Que bone gent n’en[[128]](#footnote-129) soit sorprise

 Par tel barate.

Trop aime avoir qui si l’achate :

L’ame en est et honteuse et mate.

 Theophile

 Volentiers, Dame !

Bien fusse mors de cors et d’ame.

Sa paine pert qui ainsi same,

 Ce voi je bien[[129]](#footnote-130).

 Ici vient Theophiles a l’evesque, et li baille
 sa chartre, et dist :

Sire, oiez moi, por Dieu merci !

Quoi que j’aie fet, or sui ci.

 Par tens savroiz

De qoi j’ai molt esté destroiz.

Povres et nus, maigres et froiz

 Fui par defaute[[130]](#footnote-131).

Anemis, qui les bons assaute,

Ot fet a m’ame geter faute[[131]](#footnote-132),

 Dont mors estoie.

La Dame qui les siens avoie

M’a desvoié de male voie

 Ou avoiez

Estoie et si forvoiez

Qu’en enfer fusse convoiez
 Par le deable,

Que[[132]](#footnote-133) Dieu, le pere esperitable,

Et toute ouvraingne charitable

 Lessier me fist.

Ma chartre en ot de quanqu’il dist ;

Seelé[[133]](#footnote-134) fu quanqu’il requist.

 Molt me greva,

Par poi li cuers ne me creva.

La Virge la me raporta

 Qu’a Dieu est mere,

La qui bonté est pure et clere ;

Si vous vueil proier, com mon pere,

 Qu’el soit leüe,

Qu’autre gent n’en soit deceüe

Qui n’ont encore aperceüe

 Tel tricherie.

 Ici list l’Evesque la chartre et dist :

Oiez, por Dieu le Filz Marie,

Bone gent, si orrez la vie

 De Theophile *fol. 302 v°*

Qui[[134]](#footnote-135) Anemis servi de guile.

Ausi voir comme est Evangile

 Est ceste chose ;

Si vous doit bien estre desclose.

Or escoutez que vous propose.

« A toz cels qui verront ceste lettre commune[[135]](#footnote-136)

Fet Sathan a savoir que ja[[136]](#footnote-137) torna fortune,

Que Theophiles ot a l’evesque rancune[[137]](#footnote-138),

Ne li lessa l’evesque seignorie nes une.

« Il fu desesperez quant l’en li fist l’outrage ;

A Salatin s’en vint qui[[138]](#footnote-139) ot el cors la rage,

Et dist qu’il li[[139]](#footnote-140) feroit molt volentiers hommage

Se rendre li pooit s’onor et son domage.

« Je le guerroiai tant com mena sainte vie,

C’onques ne poi avoir desor lui seignorie :

Quant il me vint requerre, j’oi de lui grant envie,

Et lors me fist hommage, si rot sa seignorie.

« De l’anel de son doit seela ceste lettre,

De son sanc les[[140]](#footnote-141) escrist (autre enque n’i fist metre)

Ains que je me vousisse de lui point entremetre

Ne que je le feïsse en dignité remetre. »

Issi ouvra icil preudom.

Delivré l’a tout a bandon

 La Dieu ancele.

Marie, la virge pucele,

Delivré l’a de tel querele[[141]](#footnote-142).

Chantons tuit por ceste novele.

 Or levez sus,

Disons : « Te Deum laudamus ».

*Explicit le miracle de Theophile.*

*Manuscrits* : *A*, fol. 298 v°. — *C* (v. 384-431), fol. 83 (v. 432-539), fol. 84

14 l. les covient t. — 159 *Ms* Gi ai — *En tête de* 384, *C porte*:Ci encoumence la repentance Theophilus — 384 *C* Ha laz — 386 *C* c. vox t. — 387 *C* qui tant mal f. — 391 *C* M. si li — 393 *C* De cui — 395 *C* va engoulant — 400 *C* Ha las — 404 *C* ai senti t. — 410 *C* en sa maison s. — 411 *A* forsemee, *C* seursemee — 416 *C* et ordeneiz d. — 419 *C* av.mort de — 422 *C* me volz of. — 423 *C* m. car jai — 431 *Après ce vers*, *C* Explicit — 432 *C* S. Marie b. — *En tête de* 432, *C porte*:C’est la prière Theophilus — 435 *C* P. cuit. — 439 *C* En p. — 443 *C* t.fil me — 444-445 *Les éléments* En vos *et* Fu j *ne sont pas lisibles en C —* 446 C Ma [illis] op tost - 463 *A* n’enerve — 467 *C* quele ne — 472 *C* Denfer et — 475 *C* Tes saluz — 477 *C* gart — 485 *C* habertage — 489 *C* Envers ton — 495 *C* Ausi f. — 496 *C* q. en c. — 503 *C* Fai retorneir — 506 *C* m’ *mq. —* 525 *C* Ta c. — 527 *C* ne me v. *—* 529 *C* ja pris en — 532 C c. fil p. — 539 *C* Explicit — 565 *Ms.* e. sera d.

1. La pièce commence *ex abrupto* sans rappel des événements qui ont motivé le dépit de Théophile. Ce n’est pas une raison pour croire avec Plenzat qu’on n’en ait pas le début. La légende, popularisée par les lectures dans l’église, était suffisamment connue du public pour que Rutebeuf n’eût pas à la reprendre de plus loin. [↑](#footnote-ref-2)
2. Consécutive : « Tant vous ai (v. 2)... [que] j’ai donné... ». [↑](#footnote-ref-3)
3. *vaillant un sac*,«la valeur d’un sac », ce dernier mot amené à la rime par *eschac*,comme souvent dans les passages où revient l’idée que le joueur ruiné et laissant ses vêtements en gage n’a plus qu’à s’affubler d’un sac. Cf. *H* 174, — *AH 23-24*,et notes. [↑](#footnote-ref-4)
4. *sangle*,au propre « seul de sa personne », d’où « dépouillé ». [↑](#footnote-ref-5)
5. *envoier a*,«envoyer acheter » ; cf. *Segretain moine* (M. R., t. V, p. 222) : « ele envoia au vin Et si au poivre et au coumin ». D’autre part, *a* s’emploie pour indiquer l’objet d’une dépense ; cf. *Constant du Hamel* (M. R., t. IV, p. 181, v. 465) : « Tien or .XX. sols a un pliçon » (cf. p. 184, v. 552 et p. 187, v. 626). Il y a dans notre passage contamination de deux expressions : « si je n’envoie ma robe en gage pour avoir du pain ». [↑](#footnote-ref-6)
6. *les*,accord *ad sensum* avec le collectif *mesnie.* [↑](#footnote-ref-7)
7. *oïl*,assentiment ironique. — *avoir a fere de*,ordinairement « avoir besoin de », ici « avoir souci de ». [↑](#footnote-ref-8)
8. 14-16. Nos prédécesseurs ont imprimé *les covient*,selon la lettre du ms., entendant que les gens de la « mesnie » de Théophile sont obligés de s’exiler. Mais alors le *ou* du v. 15 fait difficulté. L’expliquer comme *la ou*,«puisque » (Grace Frank) n’est guère autorisé par l’usage ancien de la langue. La correction de *ou* en *o*,«oui » (A. Jeanroy), n’est pas non plus satisfaisante. Il faut lire, au v. 14, *l’escovient*,au lieu de *les copient*, *le sens* étant alors, dans le ton humoristique du passage : « Il (Dieu) a à se rendre (c’est-à-dire à s’occuper) ailleurs, ou bien il ne veut pas m’entendre, parce qu’il n’a cure de mes histoires ». *escovenir*,verbe d’usage courant. Dans *W* 36, le ms. *C*, par une erreur manifeste et pareille à celle du ms. *A* dans le présent passage, porte *les couvanra*,au lieu de *l’escouvanra. —* Pour *trere =* «se rendre », cf. *AE* 250. [↑](#footnote-ref-9)
9. *Et*,adversatif : « Eh ! bien, moi... » — *referai*,«ferai de mon côté ». — *faire la moue*,pour narguer ; cf. *Renart*,X, 800 ; *Boivin de Provins*, *v.* 154, 180 ; etc. 23. *avenir a*,«atteindre ». [↑](#footnote-ref-10)
10. *avenir a*, « atteindre ». [↑](#footnote-ref-11)
11. *a la retornee.* Jeanroy : « en retour », mais contrairement à l’acception ordinaire du mot. Construire avec le vers 26 : « il pourrait estimer à son retour (chez lui), avoir fait une bonne journée ». [↑](#footnote-ref-12)
12. *trere* et *lancier*,deux verbes souvent liés, mais de sens différents : *trere*,« tirer à l’arc » ; *lancier*,«jeter des projectiles ». [↑](#footnote-ref-13)
13. *en son solaz*,«au milieu de son bonheur ». [↑](#footnote-ref-14)
14. « Et moi, hélas, chétif, je... ». [↑](#footnote-ref-15)
15. Expression différente de « *metre la viele sous le banc* »*.* Le sens est « tout est bien fini pour moi ». Même image dans le *Dit du chancelier Philippe* par Henri d’Andeli (*Romania*, t.I, 1872, pp. 210 ss.), v. 45 (c’est le chancelier mourant qui parle) : « Dex, tes jugleres ai esté Toz tens, et yver et esté ; De ma vïele seront rotes En ceste nuit les cordes totes Et ma chançons dou tout faudra ». [↑](#footnote-ref-16)
16. « Je serai désormais exposé à des brocards ». [↑](#footnote-ref-17)
17. *C’* (*=Qu’*),àvaleur causale, « parce que, c’est que », introduisant une réponse à une question : cf. *E* 81, — *AE* 42, — *AV* 380. Ci-après, v. 172, même sens, mais sans qu’il y ait réponse à une question. [↑](#footnote-ref-18)
18. *Quar*,«que », en corrélation avec le *plus* du v. 51 (« d’autant plus que »). [↑](#footnote-ref-19)
19. *me fet lessier*,«me laisse » : emploi périphrastique de *fere*;cf. A. Tobler, *V. B.*,I, n° 3, pp. 19 ss. — *monde*,littéralement « propre », d’où « séparé de tout ce qui n’est pas soi-même » et, ici, « ruiné » (comme on dit encore vulgairement « nettoyé »). [↑](#footnote-ref-20)
20. *par tel que*,«pourvu que ». [↑](#footnote-ref-21)
21. *qui a apris*,«quand on a l’habitude de ». [↑](#footnote-ref-22)
22. 63-67. Inutile de supposer ici une réflexion inspirée à l’auteur par son expé­rience personnelle. L’idée qu’il est dur de dépendre d’autrui pour sa subsistance se trouve ailleurs ; ex. *Boucher d’Abeville* (M. R., III, p. 243, v. 486 ss.), où une femme rabroue son amant qui l’entretient : « Trop ai esté en vo dangier Por vo boivre, por vo mangier (que vous m’avez assuré) ». Quant à l’idée d’une chute de haute à basse condition, on ne voit guère qu’elle puisse s’appliquer à Rute­beuf. [↑](#footnote-ref-23)
23. 76-77. « Les choses en sont à ce point que, si... » — *ensis*,avec *s* adverbiale, forme rare. [↑](#footnote-ref-24)
24. 81-89. L’on peut avoir affaire dans ce passage à une protase, suivie d’une apodose, introduite par *Et* (v. 87). Sur cet emploi de *et*,voir notamment H. Jensen (*Archiv für neueren Sprachen und Lit.*, t.CLV, 1929, pp. 58-66) et F. Lecoy, note aux v. 109-111 de la *Bible au seigneur de Berzé*)*.* Ici, l’idée conditionnelle est marquée, sans emploi de la conjonction *se*,par le seul emploi du mode condi­tionnel (cf., avec l’imparfait du subjonctif dans la subordonnée et le conditionnel dans la principale, Villehardouin, § 195 : « *demorissiez trosqu’a marc*, *et je vous alongeroie*, « sivous restiez jusqu’à mars, je vous prorogerais... »). Cependant l’on peut aussi admettre que tout l’ensemble des v. 81-89 forme une phrase interrogative, où les v. 87-89 seraient toujours dans la dépendance de l’idée de *vouloir.* [↑](#footnote-ref-25)
25. Noter l’absence insolite de lien par la rime avec la fin de la tirade précé­dente. [↑](#footnote-ref-26)
26. *solez.* A prendre, selon le contexte, avec valeur d’un présent ou d’un passé. Toutefois, pour le passé, Rutebeuf emploie plutôt l’imparfait. [↑](#footnote-ref-27)
27. 84-85. « et qu’ainsi vous deveniez, lui prêtant hommage les mains jointes (cf. v. 239-240), l’homme lige de celui qui... etc. ». [↑](#footnote-ref-28)
28. *Qui* dépend de *ce* du vers 85. [↑](#footnote-ref-29)
29. *li cors*, « ma personne », à moins que la bonne leçon soit *li cuers*. « J’ai bien raison de m’affoler », ou bien « mon coeur a bien de quoi s’affoler ». [↑](#footnote-ref-30)
30. Cf. *AQ* 60, et note. [↑](#footnote-ref-31)
31. *sont*, accord *ad sensum* avec le collectif *gent*. [↑](#footnote-ref-32)
32. *rest*, « est d’autre part ». [↑](#footnote-ref-33)
33. *changier les dés*. Cf. *O* 318, et note. [↑](#footnote-ref-34)
34. *reson*, « motif » ou, plus précisément, « justice ». [↑](#footnote-ref-35)
35. Le sujet est Salatin. [↑](#footnote-ref-36)
36. Plutôt que « Je ne veux que le chagriner » (Jeanroy), entendre : « Je l’ennuie ? Eh ! bien, malgré lui, je... etc. ». [↑](#footnote-ref-37)
37. *ses erres*,«ses dispositions de marche contre moi ». [↑](#footnote-ref-38)
38. *s’est sor moi mis*,«s’en est remis à moi, m’a confié son affaire ». Cf. *F* 119-120 (« confier un testament à quelqu’un »). [↑](#footnote-ref-39)
39. 149-152. Jeanroy : « je lui ai promis quatre fois : attends-le donc, car il a été très grand honnête Romme : c’est donc un bien riche cadeau ! » Mais : 1° *quatre tans* (v. 149 ; cf. Tobler, *V. B.*, *I*,27 *b*,et bien d’autres exemples) signifie normalement « quatre fois autant », et non pas « quatre fois » (Salatin se réfère à ce qu’il a dit aux vers 87-89 ; cf. encore les vers 209-215, et chez Gautier de Coinci, éd. Kœnig, d’où l’idée vient, les vers 226-227 et 264-266) ; — 2° *don* (v. 150) peut être aussi bien, et mieux, *donum* que *deunde*; *—* 3° *atendre* (v. 150) se disait couramment pour « tenir » à propos d’un engagement ; — 4° le don (v. 152), à en juger d’après le contexte, n’est pas celui que représente la personne de Théophile, mais celui que fera le diable. Le sens est par conséquent : « Je lui ai promis quatre fois autant qu’il avait autrefois. Tiens [la promesse de] ce don ; car il a été très homme de bien : aussi le don [à faire] est-il d’autant plus riche ». [↑](#footnote-ref-40)
40. 154-175. L’insolence de Salatin à l’égard du diable rappelle celle qui était traditionnellement imputée aux païens à l’égard de leurs dieux (déjà dans la *Chanson de Roland*, v.2581-2591). [↑](#footnote-ref-41)
41. *plus que le pas*,construction directe du complément circonstanciel de manière : « plus vite qu’au pas ». [↑](#footnote-ref-42)
42. *encore anuit*,«dès ce soir ». [↑](#footnote-ref-43)
43. 160-168. Sur ces formules d’incantation, voir la notice. [↑](#footnote-ref-44)
44. *ce qu’il i a*,«les paroles rituelles », sans doute dans un grimoire tenu par Salatin (comme on le voit sur l’un des médaillons du vitrail de Laon). L’expression, dans *AT* 326, est appliquée au contenu de la prière de l’*Ave Maria.* Cf. *Renart*,XII, 824, *com ce i a* («comme c’est dans le *Domine*, *labia mea* «),et 829, *que i a dont ?* («qu’y a-t-il donc dans le *Deus in adjutorium* »). [↑](#footnote-ref-45)
45. Cf. v. 48 et note. [↑](#footnote-ref-46)
46. Comme à quelqu’un qu’on force à courir. [↑](#footnote-ref-47)
47. « qui sera pour nous un beau bénéfice » (Jeanroy). Plutôt : « pour le genre de profit que nous savons ». — *que nous savons*,expression banale, vaguement déterminative ; cf. *Vescie a prestre* (M. R., t. III, p. 111, v. 166) ; *Rou*,I, 447, III, 412 ; etc. Emploi analogue (la personne différant) dans *A* 72, — *AT* 961, 1650 ; etc. [↑](#footnote-ref-48)
48. 179-180. « souvent nous nous chagrinons [de ses agissements] pour [la bonne marche de] nos affaires » (Jeanroy). Mais *en* se rapporte mieux à *gaaing* qu’à *clerc.* D’autre part, le pronominal *se grever*,d’ailleurs rare, est employé dans la *Continuation de Perceval* (voir le Glossaire de Lucien Foulet) au sens de « se donner du mal » (*por nient vos grevez*)et chez Rutebeuf lui-même « sans els trop durement grever », *AT* 926. Comprendre donc de préférence : « Nous nous donnons du mal pour des acquisitions de ce genre ». [↑](#footnote-ref-49)
49. Cf. v. 215. Peut-être, sur la scène, le diable était-il établi en contre-bas. Il n’est question de « val » ni dans les textes latins (Paul Diacre dit « un cirque ») ni chez Gautier de Coinci (qui, v. 293, dit « un teatre fors de la vile »). [↑](#footnote-ref-50)
50. Peut-être, ici encore, l’auteur a-t-il pensé à la disposition scénique. [↑](#footnote-ref-51)
51. *més des mois*,«plus jamais ». Aux exemples de ce sens pour *des mois* relevés par Godefroy ajouter *Chevalier au Lion*,v. 2276, — *Trubert*,v.158, 164, — etc. [↑](#footnote-ref-52)
52. *trop matin.* Cf. v. 97. [↑](#footnote-ref-53)
53. *basti ton plet*,«arrangé ton affaire ». Nombreux exemples de l’expression dans Tilander, *Lexique du Roman de Renart*,pp. 124-125. Il y en a d’autres encore. Sur le sens principal peuvent s’en greffer de secondaires à déduire des contextes. [↑](#footnote-ref-54)
54. Le sujet est le diable. [↑](#footnote-ref-55)
55. 212-213. « Tu n’es pas maintenant en perte autant qu’ensuite tu seras en gain », c’est-à-dire « la réparation surpassera le dommage ». Cf. v. 87-89 et 149. [↑](#footnote-ref-56)
56. *la aval.* Cf. note au vers 190. [↑](#footnote-ref-57)
57. *l’*,«Dieu ». [↑](#footnote-ref-58)
58. « mal sauter » ou « faire un mauvais saut » pour dire « être mis ou s’être mis en mauvaise situation ». Gautier de Coinci, *Théophile*,696 : « No voi si viel..., S’il n’a ce frain..., Qui tost n’ait fait un mauvais saut. Theophilus mau saut sailli Quant conscience li failli ». [↑](#footnote-ref-59)
59. Cf. v. 230. *passer*,«marcher ». Cf. *Riote du monde*,en prose (il s’agit d’un cheval) : « Passe il bien ? — Il passeroit plus en un jor que... » A quoi peut s’ajouter la mention de l’allure : même pièce, en vers, 69 : « Passe il bien le pas ? » « va-t-il bien au pas ? ». Ici « va grand train » ; au vers 230, « presse le pas ». [↑](#footnote-ref-60)
60. 227-228. *nuire*, *aidier*,les deux signes de la puissance. Cf. v. 378. [↑](#footnote-ref-61)
61. Cf. note au vers 224. [↑](#footnote-ref-62)
62. C’est-à-dire en se faisant tirer l’oreille. [↑](#footnote-ref-63)
63. *sires*,l’évêque. [↑](#footnote-ref-64)
64. Selon A. Jeanroy, le sens exigerait la correction de *il fu* en *je fui* et, corrélativement (pour la mesure du vers), de *Voire* en *Voir.* De fait, rien dans la tradition n’indique que le nouvel évêque eût été chancelier ; mais rien, non plus, que Théophile l’eût été. Pour admettre la correction, il faudrait en outre que le vers 236 marquât une espèce d’opposition à l’idée du précédent : « j’ai été chancelier, et il prétend m’obliger à mendier ». Mais le même vers réapparaît plus loin (309) sans idée adversative par rapport à ce qui précède. Faudrait-il donc entendre : « En effet, sire (répondant à *Il est molt fiers*),il s’est conduit comme un chancelier, et.... etc. » ? Les chanceliers, qui avaient dans leurs attri­butions de tenir les comptes (cf. Hauréau, *N. E.*,IV, 120), avaient, notamment auprès des écoliers, une réputation d’âpreté (cf. *Romania*, t.XLVI, 1920, pp. 265-266 ; Évrard, *Laborintus*,v. 843-856 ; etc.). Ni *carceliers*,«geôlier », ni *claceliers*,« portier », ne donneraient un sens plus clair. [↑](#footnote-ref-65)
65. Joindre les mains, geste rituel de l’hommage féodal. [↑](#footnote-ref-66)
66. *Més que*,«pourvu que, à la condition que ». [↑](#footnote-ref-67)
67. *je te refaz*,«je te fais en retour ». [↑](#footnote-ref-68)
68. 259-284. En ponctuant comme nous l’avons fait, on trouverait dix comman­dements. Nous ne saurions affirmer que l’auteur l’ait voulu. Cf. toutefois *Modus et Ratio*,éd. Tilander, t. I, chap. 75 (pp. 144-145), où dix commandements de l’Antéchrist, énoncés un à un, s’opposent aux dix commandements de Dieu. [↑](#footnote-ref-69)
69. *meson Dieu.* Voir la notice. [↑](#footnote-ref-70)
70. *en*,«de coeur ». [↑](#footnote-ref-71)
71. « tant me fait souffrir celui qui... » Tour analogue dans *Trubert*, v.1314 : « A pou n’est morz si est irez ». [↑](#footnote-ref-72)
72. *seneschaus*,ici comme au vers 367, répond au latin *vicedominus*,que Gautier de Coinci (v. 19) a rendu plus exactement par *vidame.* [↑](#footnote-ref-73)
73. Contre le précepte « Lessez les mals, fetes les biens » (Jubinal, *N. R.*, t.II, p. 373, *in fine*),venu probablement du Psaume XXXIII, 15, *Diverte a malo et fac bonum.* [↑](#footnote-ref-74)
74. « Sois toujours injuste en tes jugements ». [↑](#footnote-ref-75)
75. *Se = Si* (par dissimilation devant *li*). [↑](#footnote-ref-76)
76. Parce que, dans ses paroles précédentes, Théophile l’a pris de haut avec le clerc, en affichant le titre de prêtre. [↑](#footnote-ref-77)
77. *provande*,ici « charge ». Cf. v. 581. [↑](#footnote-ref-78)
78. Juron blasphématoire, au contrepied du souhait ordinaire d’assistance « Dieu y ait part ! ». Cf. le T.-L., II, 1901, 22-23 et 1903, 34. Ajouter Eustache Deschamps (éd. G. Raynaud, n° MCCXCV, v. 94). [↑](#footnote-ref-79)
79. *l’*,l’évêque. En réalité Théophile n’avait pas « mis » l’évêque en son poste, et celui-ci n’y avait été nommé que parce que Théophile avait refusé pour lui-même. Cf., d’ailleurs, v. 361-365. [↑](#footnote-ref-80)
80. *tripot lirot*,expression dont on n’a pas d’autre exemple, à prendre fami­lièrement comme « flûte pour... ». [↑](#footnote-ref-81)
81. Le *re* de *veut* porte plutôt sur *paier.* [↑](#footnote-ref-82)
82. Cf. v. 37-41. [↑](#footnote-ref-83)
83. 321-322. « Je suis bien arrivé : j’ai su me tenir sur mes pieds, et je ne suis pas tombé en route ». Théophile, goguenardant insolemment, affecte de prendre au sens littéral (« venir sans encombre ») le salut de bienvenue de l’évêque. [↑](#footnote-ref-84)
84. 331-336. Façon dont Théophile entendra désormais sa fonction de régisseur selon les commandements du diable. [↑](#footnote-ref-85)
85. *dis et dis*,«par dizaines ». Cf. *F* 50 et note. [↑](#footnote-ref-86)
86. *qui* = *cui.* Variante du proverbe « Buer est nez cui on doute » (Morawski, n° 311. Cf. *Feuillée*,v.292). [↑](#footnote-ref-87)
87. La roue de la Fortune. [↑](#footnote-ref-88)
88. Le plus mauvais des coups quand on jouait avec deux dés. CI. le T.-L., I, 558, 51-52, et 559, 1-18. [↑](#footnote-ref-89)
89. *ma* *baillie*,la charge primitive de Théophile, passée à Pierre selon ce qu’imagine l’auteur. [↑](#footnote-ref-90)
90. *forjugié*,«privé de ma charge ». [↑](#footnote-ref-91)
91. La nature de l’expression et l’usage appelleraient la correction *vostre* (cf. *AE* 343), au prix d’un hiatus justifiable par la coupe forte du vers. [↑](#footnote-ref-92)
92. *duel*,«le mal que vous m’aviez fait ». [↑](#footnote-ref-93)
93. « Vous eussiez été évêque ». Cf. v. 567-568 (au v.1927 *d’Elysabel*,le texte et le sens sont douteux). Sur cette interversion des rôles entre *avoir* et *estre* aux temps composés de *estre*,voit le T.-L., III, 1457-1458. D’autres exemples y pourraient être ajoutés. L’étude du phénomène appelle des distinctions entre les cas, dont l’un est celui d’un emploi passif de *avoir.* [↑](#footnote-ref-94)
94. 366 et 381. Répétition de l’apostrophe pour marquer le reproche. Cf. *Renart*,II,1068, où Hersent reprend Renart en y ajoutant le geste du doigt accusateur qu’elle tend vers lui ; — Vilain *qui gagna le paradis par plait* (M.R., III, p. 211, v*.* 60), où le vilain rembarre Thomas. Cf., pour certaines autres nuances, *BA* 81, et note. [↑](#footnote-ref-95)
95. Cf. v. 280 et note. [↑](#footnote-ref-96)
96. 368-369. Gautier de Coincy, *Léocade*,1208 : « Tex blasme et juge les ribauz Qui assez plus fiert et regibe Que cil qui joe assez et ribe ». [↑](#footnote-ref-97)
97. *en* ne désigne pas Thomas, mais les mauvaises dispositions qui lui sont imputées aux vers 368-369. [↑](#footnote-ref-98)
98. L’expression ne signifie pas toujours simplement « malgré vous ». Elle a parfois valeur d’une malédiction : cf., dans un sermon de Thibaut de Clairvaux (Hauréau, *N. E.*, t.IV, p. 78), cette remarque : « *Si sunt in aliqua adversitate vel tribulation*, *dicunt* «maugré celui, maugré cel autre », *et qui in hoc deberent Deum laudare non cessant contra eum murmurare* «*.* Ici « quelque vilaine figure que vous fassiez ». [↑](#footnote-ref-99)
99. De même qu’aux vers 320-322 il a joué impertinement sur la formule de bienvenue de l’évêque, Théophile joue ici sur le mot *pris* (de *prisier*)employé par Pierre et feint de l’entendre comme *pris* (de *prendre*)*.* D’où sa réplique « Je ne suis pas prisonnier ». [↑](#footnote-ref-100)
100. Cf. v. 227-228 et note. [↑](#footnote-ref-101)
101. 384-431. Cette « repentance » et la pièce à la Vierge qui y fait suite (v. 432-539) sont à comparer non seulement avec la partie correspondante du *Théophile* de Gautier de Coinci, mais aussi avec la *Priere de Theophilus* du même auteur (Naetebus, VIII, 49 et Långfors, *Incipit*,p. 78) et une *Priere Theophilus* anonyme (Naetebus, VIII, 85 et Långfors, *Incipit*,pp. 216-217). [↑](#footnote-ref-102)
102. *seü.* Selon Alfred Jeanroy, « suif ». *Mais seu*,«suif », n’est pas dissyllabique. Mme Grace Frank a justement maintenu *seü*,«sureau ». Au baume (résine) le sureau (arbre) est ici opposé à cause de son odeur parfois repoussante. On en faisait généralement fi (ex. Gautier de Coinci, *Miracles*,p.p. A. Långfors, p. 25, v. 126 : « La rose laisses por l’ortie Et l’aiglentier por le seü »). Il semble superflu de supposer que Rutebeuf en ait voulu faire ici l’arbre de la désespérance (parce que, disent les textes, Judas se serait pendu à un sureau). [↑](#footnote-ref-103)
103. « Je lui donnerai mon âme en paiement ». — *Se li = Si li*,dissimilation ordinaire. [↑](#footnote-ref-104)
104. Indépendante tenant lieu d’une seconde relative. [↑](#footnote-ref-105)
105. *set anz*. Pour exprimer une longue durée : voir *C* 50 et note (cf. encore *Boucher d’Abeville*,M.R., t. III, p. 245, v. 549 ; *Guillaume au faucon*, t.II, p. 92, v*.* 12 ; etc.). Inutile de faire intervenir ici la notion d’un pacte conclu avec le diable pour une durée précise de sept ans et dont il n’est question en aucun des textes relatifs à Théophile. [↑](#footnote-ref-106)
106. « Je me suis laissé griser pour mon malheur ». [↑](#footnote-ref-107)
107. *rentier*,«redevanciers ». [↑](#footnote-ref-108)
108. *charpentier.* Cf. *Y* 131. Sur l’idée de travail à la hache s’est greffée celle de destruction. [↑](#footnote-ref-109)
109. *sorsemee*,correction d’après *C.* Sens : « décomposée, pourrie ». Même emploi figuré du terme chez Gautier de Coinci, *Léocade*, v.2123-2126. [↑](#footnote-ref-110)
110. 412-414. L’adjectif *fol* indique que Théophile veut parler de sa conduite : *bailli*,«gouverneur (de soi-même) » ; *baillie*,«gouvernement (de soi-même) ». — 413, *mal bailli*,« *mal traité*, *mis en* mauvaise situation ». — 414, *se baillier*,«se livrer, se confier » ; *baillie*,«l’autorité (de la Vierge) ». —- 415, *bailliez*,«pris (en bienveillance) » ; *baillie*,«(bien) dirigée ». [↑](#footnote-ref-111)
111. *varie*,indicatif, « est changée » (Jeanroy) ; impératif, « fais changer » (Grace Frank et A. Henry). *Cf. glossaire.* [↑](#footnote-ref-112)
112. *verve.* Au sens général, « parole ». Dans *X* 50, *nule autre verve*,«pas autre chose à dire ». Ici, *dure verve*, « matière àparoles amères, sujet d’affliction ». [↑](#footnote-ref-113)
113. Cf. *AS* 269 et note [↑](#footnote-ref-114)
114. *jalu*,considéré par A. Jeanroy comme *jalous* (altéré pour les besoins de la rime) et accepté par Mme Grace Frank au sens de « jaloux, envieux, avide », par Albert Henry au sens de « avide » (qui va avec les notions antiques). On peut cependant douter qu’il s’agisse bien de ce mot. En tout cas, la traduction « l’enfer des jaloux » (Jeanroy) n’est pas acceptable. [↑](#footnote-ref-115)
115. 488-491. « Au nom de ton Fils, ne souffre pas que, comme je l’ai mérité, les gages que j’ai donnés [au diable] aboutissent à une telle ruine ». Le ms. *C* donne un sens meilleur : « Ne souffre pas que, comme je l’ai mérité par mes torts envers ton Fils, les gages... etc. ». [↑](#footnote-ref-116)
116. 492-497. Cf. *AY* 36-41 et *AZ* 173-176. Cette comparaison est des plus répan­dues aussi bien chez les poètes que dans les écrits théologiques. [↑](#footnote-ref-117)
117. *rapelaisses*,imparfait inattendu, explicable par l’idée « je voudrais » à dégager de *proiere.* La leçon de *C* (*Fai retorner*)supprime la difficulté, mais ne s’impose pas. [↑](#footnote-ref-118)
118. 511 et 517. *obscure.* Cf. *G* 77et note. [↑](#footnote-ref-119)
119. Les diables. [↑](#footnote-ref-120)
120. L’interprétation d’Albert Henry « car je ne m’en [par eux] vois pas conduire [être conduit] », c’est-à-dire « Car je ne vois pas qu’ils puissent me diriger » (reprise de la traduction d’Alfred Jeanroy), est déconseillée par l’exemple de *AM* 24-26 (voir la note), où « aler la voie » ne saurait avoir un sens passif. *conduire* est à entendre comme un infinitif de but : « Car je ne vois pas avec mes yeux (*en*)pour me conduire ». [↑](#footnote-ref-121)
121. C’est, après ce vers, le seul endroit où nous ayons suppléé le nom de Théophile. [↑](#footnote-ref-122)
122. *ne gart l’eure que*,« *je* m’attends à tout instant à ce que... ». Cf. *D* 10, *ne garde l’eure*,«aussitôt » ; *O* 615, *ne garde l’eure que*,«est sur le point de... » ; *T* 152, même sens. Sur cette expression, très répandue, et dont le sens se nuance selon l’occasion, voir Jeanroy (*Romania*,XLIV, 1915-1917, p. 586) ; Clédat (*Ibid.*,XLV, 1918-1919, p. 261) ; Walberg (*Filologiska Föreningen i Lund*, *Språkliga uppsatser*,IV, 1915) ; Geiger (*Studier i modern sprakvetenskop*,VI, 1917, p. 81) ; Schulz-Gora (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*,CXXXIX, 1917, p. 116) ; Breuer (*Zeitschrift für rom. Philologie*,XLI, 1921, p. 498). [↑](#footnote-ref-123)
123. *je n’ose*,expliqué par la suite : il craint, s’il sort, d’être saisi par le diable. [↑](#footnote-ref-124)
124. L’expression *faire demoree* est courante : d’où la correction *fera*,déjà introduite par Bartsch. [↑](#footnote-ref-125)
125. 567-568. « Je t’ai connu autrefois comme des miens ». Cf. ci-dessus, v. 362 et note. [↑](#footnote-ref-126)
126. *provande*,cf. v. 301. [↑](#footnote-ref-127)
127. *Arivez*, «abordé ». [↑](#footnote-ref-128)
128. *en*,par prolepse, annonce *barate.* [↑](#footnote-ref-129)
129. *bien*,leçon fautive, puisque le vers devrait rimer avec les deux suivants. Bartsch a admis la correction *ici.* [↑](#footnote-ref-130)
130. *par defaute*,«par manque (de ressources) ». Cf., pour l’expression, le T.-L., I, 1275. On ne saurait entendre « par ma faute » : Théophile raconte brièvement son histoire, et, aux vers 606-7, il parle de sa misère avant l’intervention du diable ; jusque-là il n’y avait pas de faute de sa part. [↑](#footnote-ref-131)
131. *geler faute*,terme du jeu de dés : « jeter les dés en perdant le coup ». Cf. le T.-L., III, 1663, 18 ss. [↑](#footnote-ref-132)
132. *Que*,«Car ». [↑](#footnote-ref-133)
133. *seelé*,«convenu en forme de lettre scellée ». [↑](#footnote-ref-134)
134. *Qui = Cui.* [↑](#footnote-ref-135)
135. 640 ss. Au sujet de cette lettre, voir la notice. — *commune* n’a pas ici le même sens que dans la chancellerie pontificale, où l’adjectif ne répondait qu’à une notion de classement pratique et s’appliquait aux lettres de la série ordinaire (Giry, *Manuel de Diplomatique*,p. 687) ; ni non plus le même sens que dans une interpolation du *Roman de la Rose* (éd. Langlois, t. III, p. 313), où est faite une distinction, pour les actes pontificaux, entre les « bulles », de caractère général, et les « authentiques communes », destinées à un nombre restreint de personnes. Dans notre passage, le début, la formule de corroboration et l’annonce du sceau indiquent que le type de l’acte est celui d’une lettre patente en forme de charte, forme considérée comme la plus solennelle (cf. Giry, *ouvr. cité*,p. 759) : *commune* signifie alors « qui s’adresse à tous ». C’est ainsi que dans le *Beaudous* de Robert de Blois, v. 363 ss., le roi Artus, convoquant une grande cour, fait publier par toutes les terres des « letres comunes », scellées et commençant par la for­mule « Tuit cil qui ces letres... etc. ». [↑](#footnote-ref-136)
136. *ja* « autrefois » (quand Théophile perdit sa charge). [↑](#footnote-ref-137)
137. *rancune*,«querelle ». [↑](#footnote-ref-138)
138. *qui*,explicatif, a pour antécédent Théophile plutôt que Salatin (« en homme qui... »). [↑](#footnote-ref-139)
139. *li*,au diable. Emploi inconséquent de la troisième personne dans cette lettre émanée du diable. [↑](#footnote-ref-140)
140. *les*,au pluriel, à expliquer par la notion de « mots » impliquée dans *lettre.* Cf. *AS* 1199, et note. — *De son sanc.* Sur ce trait de la « lettre de sang », voir H. Strohmayer (*Romania*, t.XXIII, 1894, p. 605, note). — *fist metre*,tour périphrastique, = *mist.* Cf. v. 55, et note. [↑](#footnote-ref-141)
141. *querelle*, « affaire », peut-être ici avec la nuance « litigieuse », à cause du pacte et de la charte. [↑](#footnote-ref-142)